

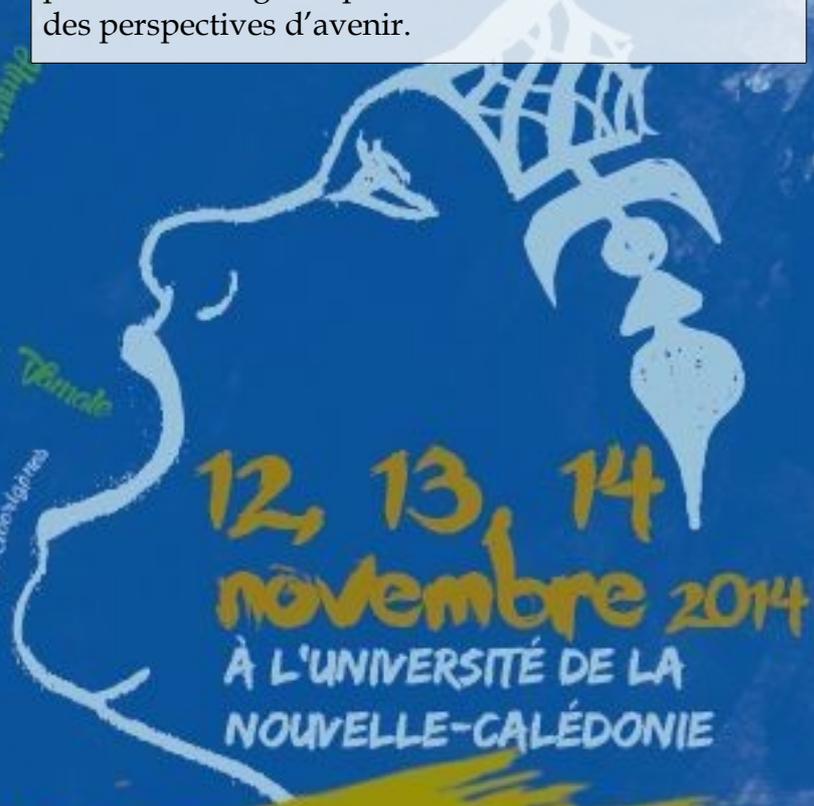
« Faites des langues »

Seize ans après la signature de l'Accord de Nouméa, les 12, 13 et 14 novembre derniers, le séminaire « Faites des langues », initié par le SELCK et le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie a souhaité concrétiser ce texte, essentiel pour le pays. Il a été organisé à l'Université de Nouvelle-Calédonie.



Le séminaire a réuni l'ensemble des partenaires de l'enseignement et de la société civile concernés par la reconnaissance des langues et de la culture kanak. Les objectifs ont consisté essentiellement à informer sur la situation de l'enseignement des langues et de la culture kanak et à développer des stratégies communes de valorisation et de transmission du patrimoine linguistique et culturel, afin de définir des perspectives d'avenir.

Discours de M. André-Jean Léopold, membre du gouvernement en charge de l'éducation, et de M. le vice-recteur et directeur général des enseignements Patrick Dion.



LES LANGUES KANAK

ART. 1.3.3 DE L'ACCORD DE NOUMÉA :
« LES LANGUES KANAK SONT, AVEC LE FRANÇAIS, DES LANGUES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTURE EN NOUVELLE-CALÉDONIE. LEUR PLACE DANS L'ENSEIGNEMENT ET LES MÉDIAS DOIT DONC ÊTRE ACCRUE ET FAIRE L'OBJET D'UNE RÉFLEXION APPROFONDIE. »

Durant trois jours, des ateliers ont été organisés et plus d'une centaine de personnes, issues de la société civile, des arts et de l'enseignement, ont répondu à l'invitation. La Polynésie et l'Australie nous ont également fait l'honneur de contribuer à la réflexion à travers leurs expériences et témoignages autour de la valorisation respective des langues mao'hi et aborigènes.



Les participants australiens, accompagnés de Claire Colombel, chercheuse à l'UNC



Les participants Polynésiens

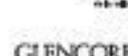


L'igname, plantée pour apporter un esprit de paix sur le séminaire

LES LANGUES KANAK

ART. 1.3.3 DE L'ACCORD DE NOUMÉA :

« LES LANGUES KANAK SONT, AVEC LE FRANÇAIS, DES LANGUES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTURE EN NOUVELLE-CALÉDONIE. LEUR PLACE DANS L'ENSEIGNEMENT ET LES MÉDIAS DOIT DONC ÊTRE ACCRUE ET FAIRE L'OBJET D'UNE RÉFLEXION APPROFONDIE. »



séminaire

Les trois ateliers organisés ont donc porté sur les questions suivantes :

- Quels sont les moyens mis en œuvre pour faire des LCK des langues d'enseignement et de culture ?
- Comment les langues et la culture kanak peuvent-elles contribuer au vivre ensemble ?
- Quels différents outils peut-on développer pour valoriser la transmission des langues et de la culture ?

Mme Danielle Guaenere, responsable du Service de l'Enseignement des Langues et de la Culture Kanak (SELCK)



État des lieux des LCK par Mme Chantal Mandaoué, directrice de l'IFM-NC et M. Christian Lucien, directeur du CDP-NC

12, 13, 14 novembre 2014
À L'UNIVERSITÉ DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

LES LANGUES KANAK

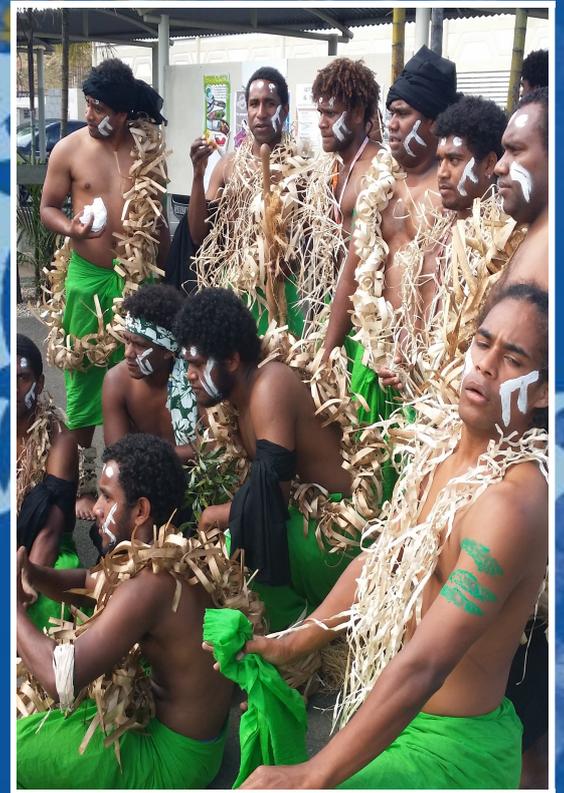
ART. 1.3.3 DE L'ACCORD DE NOUMÉA :

« LES LANGUES KANAK SONT, AVEC LE FRANÇAIS, DES LANGUES D'ENSEIGNEMENT ET DE CULTURE EN NOUVELLE-CALÉDONIE. LEUR PLACE DANS L'ENSEIGNEMENT ET LES MÉDIAS DOIT DONC ÊTRE ACCRUE ET FAIRE L'OBJET D'UNE RÉFLEXION APPROFONDIE. »

La reconnaissance et la mise en valeur des langues et de la culture kanak au sein de la société calédonienne a constitué la question centrale qui a alimenté les différents débats en vue d'une charte et de l'élaboration du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie.

De nombreuses personnalités politiques et enseignants de LCK ont répondu présents pour participer à l'événement.

De gauche à droite : M. Victor Ankaouiwa (directeur de l'enseignement de la province Nord, DEFIJ), M. Thierry Mabru (Secrétaire général du vice-rectorat), M. André-Jean Léopold (membre du gouvernement en charge de l'éducation), M. Patrick Dion (vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie), M. Léonard Drilè Sam (homme politique, universitaire, linguiste et élu provincial), et M. Emmanuel Tjibaou (directeur du CCT)



Les danseurs de l'association « Bua ka catr » pour l'accueil des différentes délégations



Trois enseignantes en LCK de la province Sud



Coutumiers de l'aire Drubéa-Kapumé

